MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale
de l'Organisation des Etudes,
de l'enseignement de Promotion Sociale
et des Bâtiments scolaires
de la Communauté Française

Enseignement de Promotion Sociale

1040 BRUXELLES, le 19 OCT. 1992
Rue de la Science, 43
Tél. : 02/238.86.11

Monsieur VLAEMINCK Guy,
Administrateur délégué,
C.P.E.O.N.S.

rue des Halles, 13,

1000 BRUXELLES

Votre lettre du	Vos références	Nos références	Annexes.
		JS/5.277.009/Dossier n° 161 U (à rappeler dans toute correspondance)	

OBJET : Dossier pédagogique de régime 1
Unité de formation : Volumes et formes dans l'espace - niveau 1.
Classement : Enseignement secondaire supérieur de qualification.
Code : 61 31 01 U 22 C1.

ETABLISSEMENT : Ecole industrielle supérieure L. Collard
de la Ville de Mons.

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration,

F. DE LAET

PROMSOC9

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau :

Θ-Communauté-française — Θ-Libre---confessionnel
O Provincial et communal — Θ---------non-confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : ECOLE INDUSTRIELLE SUPERIEURE DE LA VILLE DE MONS
adresse : Avenue du Tir, 10 7000 MONS

n° de matricule : 5277 009
n° de téléphone : 065/33.59.48

2. Intitulé de l'unité de formation :

: "VOLUMES ET FORMES DANS L'ESPACE NIVEAU 1"

3. Finalité de l'U.F. : repris en annexe n° 1 de .... pages

4. Prérequis de l'U.F. : repris en annexe n° 2 de .... pages

5. Classement de l'U.F. :

O Enseignement secondaire : ~~transition~~ qualification
degré - ~~inférieur~~
- Supérieur

O Enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....

O Enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement

repris en annexe n° 3 de .... pages

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. :

..... Attestation de réussite. *Volumes et formes dans l'espace niv 1"*

8. Programme du (des) cours :

repris en annexe 4 de .... pages

9. Fixation des capacités terminales :

repris en annexe 5 de .... pages

10. Profil du (des) chargé(s) de cours :

repris en annexe 6 de .... pages

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	classement des cours	Nombre total de périodes
.....	.....	.....
.....	.....	.....
....Volumes et formes dans l'espace	.....C.S.....	.....80.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

2. Part d'autonomie		
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3. Conseil des études Admission des élèves Rattrapage Bilan final	.....
Total des périodes	.....80.....

B. Part supplémentaire éventuelle

.....	.....
.....	.....
.....	.....
Total des périodes	.....

C. Total général des périodes ..... 80 .....

12. Date de la proposition : ..6/1/92.....

Signature :
Représentant du pouvoir organisateur subventionné

Administration Communale 1070 Bruxelles

13. Observations du service d'Inspection (annexe éventuelle)
Pas de critique fondamentale mais le titre délivré (Doc. 86 du 7/7) reprendra l'intitulé de l'U.F.
Date : ..28/08/92..... Signature :

J. LISON
INSPECTRICE

14. DECISION : ~~ACCORD~~ - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

Motivation de la décision : observ. rencontrées

Date : ..11/09/92..... Signature :

J. MEUNIER

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Initiation à la sculpture et au maquettisme.

ANNEXE 2

PREREQUIS

Les candidats doivent pouvoir montrer des capacités suffisantes au point de vue graphisme et posséder un minimum de goût et de sens artistiques.

Ces aptitudes peuvent être jugées par le Conseil des Etudes sur base éventuelle d'un petit travail d'admission.

Par contre, tout candidat possédant un titre de niveau secondaire inférieur dans le domaine artistique serait admis directement dans cette formation.

ANNEXE 3

REGROUPEMENT - DEDOUBLEMENT

Pas de recommandations particulières.

ANNEXE 4

PROGRAMME

Pour initier l'élève à la sculpure, il est nécessaire de le familiariser avec les principaux genres de sculpure et les techniques appropriées ; c'est-à-dire que l'on y traitera du bas relief, du haut relief et de la ronde bosse avec les techniques de taille, modelage, assemblage, moulage et coulage.

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de l'unité de formation, l'élève aura acquis les techniques telles que :

* Développement, découpe, assemblage d'un volume
* Modelage, moulage, procédés de reproduction
* Taille du bois, utilisation des gouges
* Travail du métal, découpe, soudure
* Recherche et assemblage de matériaux divers
* Equilibre technique et esthétique

Il sera capable de les appliquer dans la réalisation d'objets et de maquettes à trois dimensions.

ANNEXE 6

PROFIL DU FORMATEUR

- Un enseignant